



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D0057410-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### *Étaient présents :*

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

#### *Secrétaire :*

M. Michel LOYAT.

#### *Absents :*

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

#### *Procurations de vote :*

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

**OBJET :** 40 - Appel à projets de solidarité internationale - Année 2019

Délibération n° 2019/005741

## Appel à projets de solidarité internationale Année 2019

**Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE**

	Date	Avis
Commission n° 1	05/06/2019	Favorable (1 contre)

Le dispositif d'appel à projets de solidarité vise à encourager et à soutenir les associations bisontines souhaitant mener un projet de solidarité internationale ayant un réel impact sur le terrain au Sud, ou souhaitant organiser une manifestation d'éducation à la citoyenneté mondiale à Besançon.

Lancé en 2012, ce dispositif permet d'aider significativement les petits projets, mais aussi de faire un effet levier pour les projets plus importants qui sollicitent également l'aide d'autres collectivités territoriales et notamment de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

La Ville de Besançon alloue pour ce dispositif un budget annuel de 10 000 €, à répartir entre les différents projets devant répondre aux principaux critères suivants :

- la cohérence avec les valeurs de la Ville : développement inclusif, éducation, jeunesse, environnement, valorisation du patrimoine, solidarité, qualité de la vie,
- la viabilité et la pérennité du projet,
- la prise en compte de l'égalité des genres,
- l'ancrage local notamment à travers l'existence d'un ou plusieurs partenaires locaux (pour les projets à l'étranger),
- la justification de l'intérêt local, au moyen d'actions de sensibilisation sur le territoire bisontin, et d'une réelle réciprocité,
- la capacité du porteur de projet à mobiliser d'autres co-financeurs et/ou des partenariats,
- l'inscription dans une véritable démarche de développement durable.

L'exigence de ce cadrage doit permettre d'encourager les projets réellement efficaces et pérennes. Notons que les porteurs de projets locaux peuvent bénéficier des conseils et formations en conduite de projets de solidarité internationale dispensés par Bourgogne-Franche-Comté International. Cet appui, entièrement gratuit, est financé par le biais de l'Etat et des collectivités locales de la région et doit permettre aux acteurs d'améliorer la qualité de leurs projets.

A noter que la Ville s'est appuyée sur l'expertise de BFC International pour l'instruction technique de ces demandes.

Pour cette 8<sup>ème</sup> édition, la Ville a reçu 6 dossiers de candidatures. Parmi ceux-ci, un dossier étant incomplet n'a pas été retenu. Il est donc proposé d'accorder une aide financière à 5 projets, pour un montant total de 10 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale sera imputée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

Le tableau ci-après dresse le bilan des attributions proposées.

## Appel à Projets Solidaires 2019

N°	Association	Pays	Résumé du projet	Type de projet	Budget du projet	+ Valorisation	Budget éligible	Subv sollicitée	% du budget éligible	Montant proposé	Commentaires
1	Palestine Amitié	Palestine	Poursuite de la campagne de plantation d'oliviers en Palestine pour augmenter les revenus des agriculteurs et lutter contre la désertification.	PSI*	17 500 €	4 500 €	16 700 €	2 000 €	11,98%	1 200 €	Depuis 2012, Palestine Amitié participe à la plantation d'oliviers en Palestine. Même si les débouchés en matière oléicole sont encore incertains pour la population locale, ce projet mérite d'être encouragé pour l'aide apportée sur place aux agriculteurs locaux et la lutte contre la désertification.
2	AMADEA	Madagascar	Mise en place pour l'unité d'agro-transformation de fruits d'Andranovelona, à Madagascar, de deux fours à gaz supplémentaires, de deux fours solaires et création d'un bâtiment extérieur d'exposition-vente des produits transformés.	PSI	13 240 €	2 500 €	13 240 €	3 000 €	22,66%	3 000 €	Ce projet, qui s'inscrit dans la continuité de la « mise en place d'une unité d'agro-transformation pour la coopérative TSINJO » réalisée en 2017 et 2018, s'appuie pleinement sur une démarche de développement durable en intégrant de manière pertinente les enjeux de développement économique, de protection de l'environnement avec une attention portée au respect des conditions de travail des employés et des paysans partenaires. Un bon partenariat local et un projet sérieux.
3	AGIR SFC	Maroc	Action de sensibilisation de scolaires et de villageois à la protection de l'environnement dans un quartier de TINGHIR au Sud du Maroc avec l'aide de l'association AFANOUR-Développement. Intitulé « quartier propre » cette action conduira à l'aménagement d'aires de stockage des déchets et l'installation de conteneurs neufs ainsi que la réalisation de compost.	PSI	5 970 €	5 300 €	4 800 €	2 600 €	54,17%	2 400 €	Cette demande répond à un besoin réel et s'intègre vraiment dans la démarche nationale. L'implication d'AGIR SFC est clairement définie dans ce projet qui émane des acteurs locaux, organisés et garants de la pérennité du projet tant sur le plan financier que technique. AGIR SFC a su s'entourer d'acteurs compétents et légitimes pour la mise en place et le suivi de ce projet.
4	Afriq'Energies	Togo	Poursuite de la rénovation du lycée public de Tomébé, le projet ayant démarré en 2016 afin de rénover un troisième bâtiment comprenant 5 salles de classes dans le but d'améliorer le cadre d'étude des élèves et des équipes pédagogiques.	PSI	39 400 €	2 000 €	21 400 €	3 000 €	14 %	3 000 €	Un projet formateur pour les élèves, qui sont impliqués tant dans la recherche de fonds, la réalisation du projet que la restitution au retour et en collaboration étroite avec les populations et acteurs locaux. Il fait le lien entre un projet de terrain de développement et un projet de lycée du bâtiment à Besançon.
5	RéCidev	Besançon	Le projet présenté consiste d'une part à enrichir le contenu d'une exposition existante sur le thème des migrations intitulé « Résonances », et d'autre part à rééditer cette exposition dans un format plus léger et plus adapté au jeune public.	ECM	1 567 €	450 €	1 081 €	400 €	37 %	400 €	Ce projet permettra de créer une version plus mobile de l'exposition « Résonances », (exposition sur les migrations) lui permettant d'être plus facilement montrée et notamment à un jeune public. Il permettra ainsi de sensibiliser un large public à la question des migrations en mettant en valeur des parcours de vie de personnes vivant maintenant dans la ville. Le budget du projet reste modeste et cohérent.
							<b>Demandé</b>	<b>11 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	

\* PSI - Projet de solidarité internationale / ECM - Education à la Citoyenneté Mondiale

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre - 1 abstention), le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 200 € à l'association Palestine Amitié,
- 3 000 € à l'association AMADEA,
- 2 400 € à l'association AGIR SFE,
- 3 000 € à l'association Afriq'Energies,
- 400 € à l'association RéCiDev.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 51

Contre : 1

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0